

UN TRI SÉLECTIF BIEN FAIT !

Au sac jaune / à la poubelle jaune sont exclusivement destinés les emballages usagés en métal, matières plastiques et composites ainsi qu'en matériaux naturels. Ce sont les emballages dits légers. Pour la collecte, ils doivent être vidés de leur contenu mais non rincés.

Les déchets destinés au sac jaune / à la poubelle jaune sont par ex.:

Aérosols
Barquettes de plats préparés
Boîtes de conserve
Boîtes de nourriture pour animaux
Bouteilles d'huile de table (plastique)
Bouteilles de grès
Bouteilles de shampoing (plastique)
Cubitainers de boissons
Dosette de médicaments
Emballage de barres de muesli etc. en plastiques
Emballages de « Schokokuss » (plastique)
Emballages de crème glacée (plastique)
Emballages en bois ou petites caisses de bois
Emballages polystyrène (par ex. d'appareils électro-ménagers)
Flacons de produit vaisselle (plastique)
Papier aluminium de chocolat
Papier d'emballage de beurre
Pots de babeurre
Pots et opercules de yaourt
Sachets d'emballage de pâtes
Sachets de potage
Sachets et filets en coton
Sacs de lait en plastique
Seaux de peinture (plastique ou fer blanc)
Tubes de dentifrice



Der Grüne Punkt –

Duales System Deutschland GmbH

Ce qu'il ne faut pas mettre dans le sac jaune / la poubelle jaune par ex.:

Appareils électro-ménagers
Biberons
Boîtes pliables
Briquets
Brosses à dent
Cassettes vidéo
CD et disquettes
Chemises (pochettes) transparentes
Collants femme
Couches de bébé
Emballage non vidés
Fibre de bois
Jouets d'enfant (bois/plastiques/métal)
Litière pour chat
Matelas gonflables/tentes
Mégots de cigarette
Mouchoirs en papier
Papier
Papier cartonné/carton
Pellicules photo
Pots en céramique
Produits d'hygiène et de toilette
Rasoirs à usage unique
Restes de nourriture
Restes de papier peint
Restes de polystyrène (par ex. matériel d'isolation thermique)
Sparadrap/Pansements
Stylos bille
Vaisselle en fer blanc
Vaisselle en porcelaine
Verre (par ex. bocal de conserve, bouteille de verre)
Vêtements usagés

Mise à jour : nov. 2014

Veuillez consulter ce site pour obtenir de plus amples informations:

www.gruener-punkt.de